

Mairie de PAILLET
Procès-verbal du Conseil Municipal
du Jeudi 27 novembre deux mille vingt cinq

L'an deux mille vingt-trois, le 27 novembre, à dix-huit heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle du conseil municipal de la commune sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Gauthier Jérôme, Maire.

Présents :

Mmes Castaing, Deschamps,
MM. Gauthier, Bouron, Deymier, Pénot, Reynaud

Absents : Fabienne Hurmic, Arnaud Fiquet, Dominique Prévot

Secrétaire de séance : PÉNOT André

Le Conseil est ouvert à 18h00 par Monsieur le Maire.

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 9 octobre 2025
- Mise en place de l'adressage
- Convention occupation local foyer rural
- Convention association pétanque
- Virement de crédit intérêts des emprunts
- Virement de crédit titres annulés – travaux de route
- Cession d'un terrain communal
- Présentation rapports SIAEPA, eau, assainissement collectif, non collectif

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 9 octobre 2025

Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité et sans remarque, le procès-verbal du conseil municipal du 9 octobre 2025

Sortie du SIAEPA de la commune de Langoiran

La commune de Langoiran a demandé à sortir di SIAEPA. Lors de la dernière réunion, l'ensemble des communes s'est prononcé contre cette sortie qui apparait comme injustifiée et mal préparée. Chaque commune doit se prononcer par vote sur la sortie de Langoiran du SIAEPA.

Voté à l'unanimité.

Pour : 7 voix

Contre :

Abstentions

Mise en place de l'adressage

Considérant que l'absence ou l'insuffisance d'adressage génère des difficultés pour les services publics, les habitants et les acteurs économiques,

Considérant que la commune souhaite mettre en œuvre un adressage complet, cohérent et conforme aux normes nationales en vigueur,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Décide à l'unanimité la mise en place de l'adressage communal complet

Voté à l'unanimité.

Pour : 7 voix

Contre :

Abstentions :

Convention occupation du foyer rural

Une convention d'utilisation des locaux par l'association Foyer Rural est proposée afin de permettre à l'association de pouvoir engager des travaux et demander des subventions auprès d'organismes (CAF ou Msa...).

Voté à l'unanimité

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Convention association pétanque

A la demande de la nouvelle association, le Conseil Municipal propose de prêter le terrain ainsi que le local au Club de pétanque. Une demande d'information va cependant être effectuée pour savoir si les pailletons non adhérents au club pourront utiliser le terrain de pétanque en dehors des heures d'utilisation par le club.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité le virement de crédit

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Virement de crédit intérêts d'emprunts

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
66 / 66111	Intérêts réglés à l'échéance	+ 3 070.00
	Total	+ 3 070.00

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6071	Compteurs	- 3 070.00
	Total	- 3 070.00

Après en avoir délibéré le Conseil municipal approuve à l'unanimité le virement de crédit

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Virement de crédit titres annulés – travaux de route

CREDITS A OUVRIR

Imputation	Nature	Montant
66 / 673	Titres annulés	+ 1818.86
	Total	+ 1818.86

CREDITS A REDUIRE

Imputation	Nature	Montant
011 / 6071	Compteurs	- 1818.86
	Total	- 1818.86

Voté à l'unanimité.

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Cession d'un terrain communal

La demande de Madame Charlotte GUAIS-HOUDAYER pour l'achat du terrain cadastré A 459 pour 213 m².

Le prix étant de 426 € qui correspond à 2€ du m²,

Cette vente était déjà actée mais il a fallu modifier le nom de l'acquéreur

Les membres du conseil municipal après délibération

Accord avec ce projet, voté à l'unanimité.

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Présentation rapports SIAEPA, eau, assainissement collectif, non collectif

Madame Castaing présente le bilan annuel du SIAEPA qui montre les difficultés financières dues

- Aux fuites sur le réseau
- Au mauvais état du réseau
- Aux impayés

Le bilan de l'assainissement non collectif montre encore des difficultés de régularisation.

La facture d'eau des abonnés va subir une augmentation.

Voté à l'unanimité.

Pour : 7

Contre :

Abstention :

Retour commissions intercommunales et communales

Bilan fait par Monsieur Pénot de la situation financière de la *petite enfance* au sein de la CdC

Budget équilibré, on note cependant une baisse généralisée de la fréquentation des crèches.

Questions Diverses

Fin du conseil 20h00

Le secrétaire de séance
André PÉNOT

Le Maire
Jérôme GAUTHIER